maître d'ouvrage

préfecture de l'Essonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Essonne
direction départementale de l'Équipement

Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
Evry, le 26 septembre 2006
Le Préfet de l'Essonne,

Gérard MOISSELIN

approuvé le 26 septembre 2006

plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRi), vallée de l'Yvette

Communes de Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge et Villebon-sur-Yvette

approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2006-PREF.DRCL/566 du 26 septembre 2006

carte des zones règlementaires

maître d'œuvre

direction départementale de l'Équipement de l'Essonne

Service des Affaires Juridiques
et Financières et de l'Environnement
Bureau Risques Naturels et Technologiques
Boulevard de France - 91012 Evry cedex
Téléphone : 01 60 76 15 00
Télécopie : 01 60 76 15 45

échelle 1/5000.

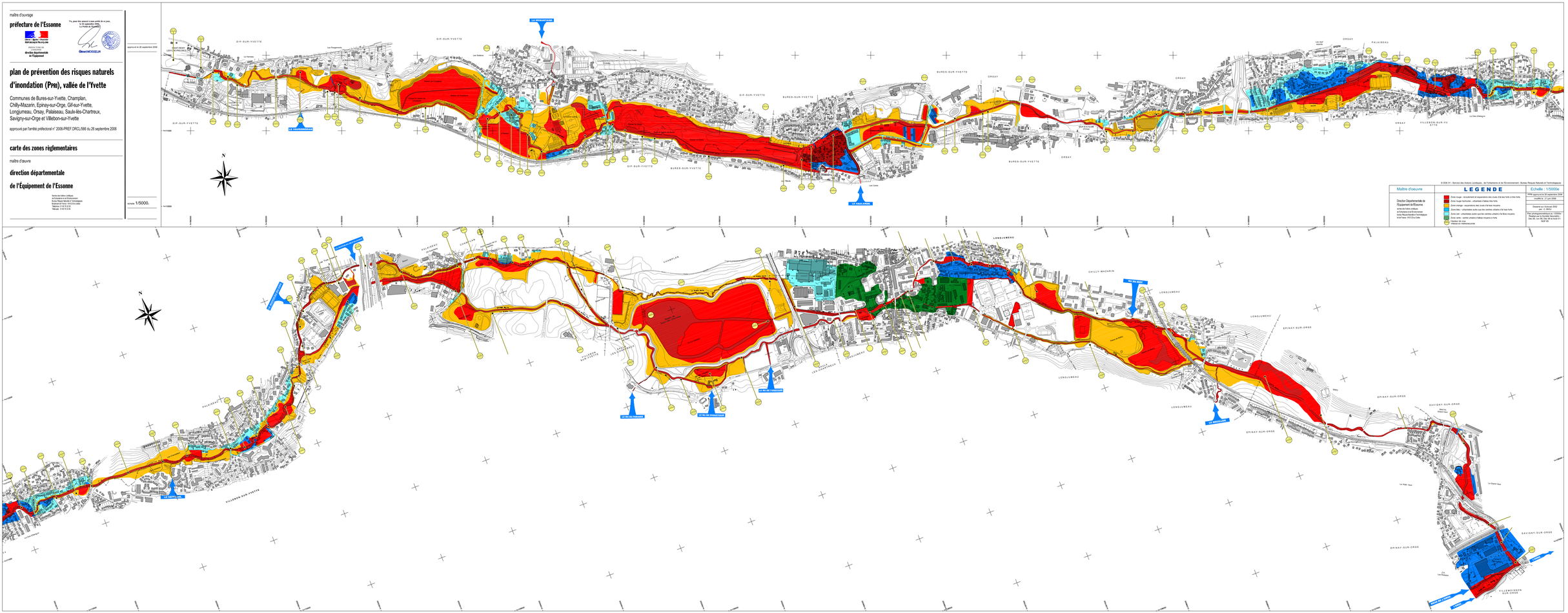
LE MASSOUDRAN
LA MYVETTE
LES VIGNAIS
LA BIEVRE
LA MARE CARREE
LA MARE DES CHAMPS
LA MARE DES CHAMPS
LA MARE DES CHAMPS